



Charte de bonne conduite du Pèlerin

JEUNES HAUTE-SAVOIE

— Diocèse d'Annecy —

- Je m'engage à vivre ce pèlerinage à fond et à participer aux activités proposées. A éviter tout ce qui isole : clan, couple, portable ...
- Je m'engage pendant tout le séjour à respecter les lieux, les autres jeunes, les temps de prières et de célébrations.
- Je fais attention à respecter les horaires.
- Pendant les activités et les temps en commun, je mets mon portable en mode avion afin de vivre pleinement ces moments et de ne pas déranger les autres.
- La cigarette est interdite (à l'intérieur et à l'extérieur).
- Les stupéfiants sont interdits. Si j'enfreins cette règle je m'expose à être renvoyé du pèlerinage et mes parents seront tenus de venir me chercher.
- La nuit j'en profite pour dormir et me reposer et en aucun cas je dois sortir de mon « secteur nuit » sans l'accord d'un animateur.
- J'évite les propos irrespectueux et les attitudes ambiguës.
- Les animateurs et animatrices sont là pour m'aider à vivre ce séjour pleinement, je suis respectueux à leur égard et si quelque chose me dérange, je peux aller en parler librement auprès d'eux.
- Je m'engage à ne pas diffuser des photos ou des messages sur les réseaux sociaux qui ne seraient pas en accord avec le message de l'Evangile.

Date et signature du jeune

Date et signatures des parents